

03 Les modalités pratiques

→ ENGAGEMENT

Participation effective à l'ensemble des modules (représente environ 8 jours)

Modules organisés par le CDG 22 :

Coût forfaitaire :

- 1 800 € pour les collectivités affiliées
- 2 000 € pour les collectivités non affiliées

Modules organisés par le CNFPT :

Pris en charge par le CNFPT au titre de la cotisation.

→ EFFECTIF LIMITÉ

- 15 participants maximum
- Dépôt des candidatures avant le :
16 janvier 2026
- Sélection des participants : 23 janvier 2026

04 Qui contacter ?

Pour tout renseignement sur le dispositif et le calendrier

CDG 22

Direction accompagnement des évolutions et des organisations

Julian Desbois/Arnaud Gouriou

T. : 02 96 58 23 87 ou 02 96 58 63 93

Mail : parcours.primo.encadrants@cdg22.fr

CNFPT 22

Antenne des Côtes d'Armor

Mathilde Chauvin / Céline Gruer

T. : 02 96 61 80 16

Mail : mathilde.chauvin@cnfpt.fr



Centre de Gestion
des Côtes d'Armor

1, rue Pierre et Marie Curie
ELEUSIS 2
BP 417 - 22194 Plérin cedex

Site www.cdg22.fr



Antenne des
Côtes d'Armor

5 avenue du 71^{ème} régiment
d'infanterie
22000 Saint-Brieuc

T. 02 96 61 80 16



des ronds dans l'eau www.drde.fr



Guide mission

Le parcours primo encadrants

Aider les encadrants à incarner une fonction
managériale en soutien des enjeux des collectivités



01 De quoi s'agit-il ?

Un dispositif innovant de développement pour révéler son potentiel managérial.

Un parcours inédit destiné à **accompagner les jeunes encadrants** - ceux qui prennent leurs premières responsabilités ou exercent depuis moins de trois ans.

Cette nouvelle offre portée par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor a été développée en partenariat avec l'antenne Côtes d'Armor du CNFPT Bretagne.

L'OBJECTIF

Développer les compétences managériales, affirmer la posture et renforcer le réseau professionnel par l'apprentissage collectif.

02 Le parcours primo-encadrant, comment ça marche ?

Il est structuré en 5 modules pédagogiques complémentaires, proposés sur un parcours de 10 mois (mars - décembre 2026).

1. Explorer mon leadership
2. Ancrer ma posture d'encadrant
3. Apprendre ensemble
4. Progresser avec un mentor
5. Marquer les étapes du parcours

Les modules de formation et mentorat **sont pris en charge par le CNFPT au titre de la cotisation** et ceux animés par le CDG 22 font l'objet d'une **facturation forfaitaire**.

Des espaces de développement complémentaires



1

EXPLORER MON LEADERSHIP

OBJECTIFS pédagogiques

Compréhension de son propre fonctionnement

- Prises de conscience
- Travail sur la posture managériale

CONTENU

Test psychométrique + 2 séances de coaching

PRÉSENTIEL DISTANCIEL

Présentiel / Distanciel

ORGANISÉ PAR

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor

CALENDRIER

Mars / Mai / Octobre



2

ANCER MA POSTURE D'ENCADREMENT

Construction de fondamentaux liés à la fonction managériale de proximité (responsabilités, posture, outillage, ...)

3 jours de formation sur les fondamentaux du management de proximité

Présentiel

L'antenne Côtes d'Armor du CNFPT

Avril / Mai



3

APPRENDRE ENSEMBLE

Résolutions de problèmes et partage de pratiques liées à l'exercice de la fonction managériale. Développement de la démarche réseaux

3 séances de co-développement entre pairs

Présentiel

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor

Avril / Juin / Octobre



4

PROGRESSER AVEC UN MENTOR

Prise de hauteur, soutien, partage d'expériences à travers la relation avec un mentor

Suivi de l'encadrant « en herbe » par un encadrant confirmé

Présentiel / Distanciel

L'antenne Côtes d'Armor du CNFPT

Tout au long du parcours



5

MARQUER LES ÉTAPES DU PARCOURS

Engagement dans une démarche collective de partage autour des thématiques managériales

3 journées thématiques
 • Lancement : 10 mars
 • Journée inspirante : 18 septembre
 • Clôture : 18 décembre

Présentiel

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et L'antenne Côtes d'Armor du CNFPT

Mars / Septembre / Décembre

Ce cadre favorise :

- L'entraide et la mise en réseau entre pairs
- Le partage d'expériences et l'échange de pratiques
- L'apport de professionnels aguerris issus du réseau territorial et de la formation.

